



COMMUNE DE PUGET-THENIERS – 06260

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS de la Séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2023

Le Conseil Municipal de la commune de Puget-Théniers s'est réuni le vendredi 17 novembre 2023 à 18 h 30, sous la présidence de M. Pierre CORPORANDY, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **10 novembre 2023**

Présents M.M. : CORPORANDY P.- FACCHINI M.- DAVID J.P.- REDELSPERGER A.M.- LIONS A.- JACQUEMOUD P.- NAISONDARD J.- MICOL G.- DROGREY C.- ZATILLA A.- DURAND I.- LOMBARD M.- DEROO C.- MARTIN S.

Absents M.M. : PEYRE J. à FACCHINI M.
COLLE E. à REDELSPERGER A.M.
RAYBAUD G. à JACQUEMOUD P.

Absents M.M. : MASSOLO L.- VIOLA B.

Secrétaire de Séance : **Anita LIONS**

Votants : **17/19**

Quorum : **10**

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

- Délibération n° 2023/140 : CCAA – Révision de l'attribution de compensation
- Délibération n° 2023/141 : Participation financière au fonctionnement du C.C.A.S.
- Délibération n° 2023/142 : Décision Modificative n° 3
- Délibération n° 2023/143 : Aides à la rénovation des façades
- Délibération n° 2023/144 : Frais de représentation de M. Le Maire – 105^{ème} Congrès des Maires

DELIBERATIONS ADOPTÉES

- **Délibération n° 2023/140 : CCAA – Révision de l’attribution de compensation**
Rapporteur : M. Pierre CORPORANDY, Maire
Votes : Pour : 17 / Contre : 00 / Abstention : 00 / Ne participe pas au vote : 00
- **Délibération n° 2023/141 : Participation financière au fonctionnement du C.C.A.S.**
Rapporteur : Mme Anne-Marie REDELSPERGER – 3^{ème} Adjointe
Votes : Pour : 17 / Contre : 00 / Abstention : 00 / Ne participe pas au vote : 00
- **Délibération n° 2023/142 : Décision Modificative n° 3**
Rapporteur : M. Pierre CORPORANDY, Maire
Votes : Pour : 17 / Contre : 00 / Abstention : 00 / Ne participe pas au vote : 00
- **Délibération n° 2023/143 : Aides à la rénovation des façades**
Rapporteur : M. Pierre CORPORANDY, Maire
Votes : Pour : 17 / Contre : 00 / Abstention : 00 / Ne participe pas au vote : 00
- **Délibération n° 2023/144 : Approbation des frais de représentation de M. Le Maire – 105^{ème} Congrès des Maires**
Rapporteur : Mme Michèle FACCHINI – 1^{ère} Adjointe
Votes : Pour : 16 / Contre : 00 / Abstention : 00 / Ne participe pas au vote : 01

L’ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, Monsieur Pierre CORPORANDY, Maire de Puget-Théniers, lève la séance à 18 h 58.

Après avoir clôturé la séance du Conseil Municipal, M. Le Maire donne la parole au public de la salle.

Fait à Puget-Théniers, le 17 novembre 2023.

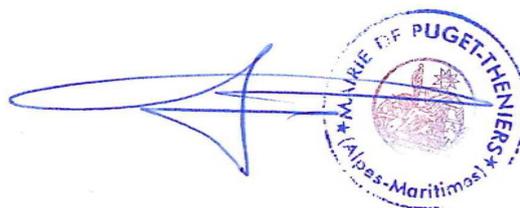
Publication sur le site internet, le 20 novembre 2023.

La Secrétaire de Séance,



Anita LIONS.

Le Maire



Pierre CORPORANDY.

Signé, le 20 novembre 2023.

Publié, le 20 novembre 2023.